

Ministère de la Culture

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007-2008

RAPPORT ANNUEL 2006-2007

RAPPORT ANNUEL 2005-2006

**Extrait du Document d'information sur le budget des dépenses
et la planification axée sur les résultats 2006-2007
ISSN # 1718-6336 (En ligne)**

This document is available in English

Table des matières

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007-2008

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	
Présentation générale	4
Organigramme	6
Législation	7
Organismes, conseils et commissions	8
 PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007-2008	 9
 INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	 16
Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2007-2008	17
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit du ministère	17

ANNEXE I : RAPPORTS ANNUELS 2006-2007 ET 2005-2006

RAPPORT ANNUEL 2006-2007	19
Tableau 1 : Chiffres réels provisoires du ministère 2006-2007	28
 RAPPORT ANNUEL 2005-2006	 29
Tableau 2 : Dépenses ministérielles 2005-2006	38

RENSEIGNEMENTS :

Guy Lepage
Direction des communications
416-314-3497

VISITEZ-NOUS AU :

www.culture.gov.on.ca/french

**PARTIE I :
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS
PUBLIÉ
2007-2008**

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le ministère de la Culture encourage les arts et les industries culturelles, protège le patrimoine et appuie le réseau de bibliothèques publiques de l'Ontario en vue d'améliorer la vitalité économique et sociale de l'Ontario.

Le ministère met en oeuvre des stratégies visant à promouvoir et à commercialiser les attractions culturelles et patrimoniales de l'Ontario de façon à tirer le maximum de leur potentiel économique. Il collabore avec les collectivités locales et les organismes culturels pour sauvegarder la culture et le patrimoine ontariens.

Objectifs généraux du ministère

Le ministère de la Culture se fait chef de file en favorisant un environnement culturel et créatif en Ontario. Collaborant avec la communauté culturelle et d'autres partenaires, le ministère parraine une stratégie de transformation hardie pour le XXI^e siècle qui est centrée sur l'économie créative, des collectivités dynamiques et où il fait bon vivre, l'engagement civique et un secteur culturel fort et stable.

Stratégies clés

Le ministère de la Culture a élaboré quatre stratégies clés pour 2007-2008 :

- Favoriser une économie créative
- Bâtir des collectivités dynamiques où il fait bon vivre
- Promouvoir l'engagement civique
- Favoriser un secteur culturel fort et stable

Responsabilités, programmes et services du ministère

Le ministère de la Culture applique des lois, élabore des politiques et offre des programmes qui visent à optimiser l'importante contribution des arts, du patrimoine, des bibliothèques, des industries et des organismes culturels au bien-être social, culturel et économique de l'Ontario. Le ministère encourage les alliances stratégiques entre les intervenants et leur fournit les outils dont ils ont besoin pour innover et renforcer leur durabilité et leur autonomie.

Le ministère gère les paiements de transfert destinés au fonctionnement de ses organismes, des bibliothèques, des musées, des organismes de protection du patrimoine provincial et d'autres associations du secteur culturel.

En partenariat avec ses agences, des organismes provinciaux et communautaires, d'autres ministères, les autorités fédérales et municipales et le secteur privé, le ministère s'emploie à enrichir la qualité de la vie en Ontario et à favoriser la réussite des élèves par le biais des arts.

Le ministère favorise un environnement qui permet aux industries culturelles à forte croissance – la production cinématographique et télévisuelle, l'édition de livres et de revues, l'enregistrement sonore et les médias numériques – de s'épanouir et d'engendrer la prospérité économique. Grâce à des investissements stratégiques dans le tourisme culturel, les attractions et les organismes culturels peuvent étendre leur portée, attirer de nouveaux publics et créer de nouveaux produits qui relancent le tourisme dans la province.

Chef de file dans le domaine de la conservation du patrimoine, le ministère contribue à renforcer la capacité des collectivités à préserver et à protéger les ressources uniques et irremplaçables du patrimoine ontarien. Il fournit aussi à tous les Ontariens et à toutes les Ontariennes un accès équitable à l'information avec les bibliothèques publiques, en vue de favoriser la littératie, une qualité de vie élevée et la prospérité économique grâce à l'éducation permanente.

Par l'intermédiaire de la Fondation Trillium de l'Ontario, le ministère contribue à édifier des collectivités plus fortes et plus sûres en appuyant des organismes caritatifs à but non lucratif dans les secteurs des arts et de la culture, des sports et des loisirs, des services à la personne et sociaux, et de l'environnement.

Tous les ans, les organismes culturels de l'Ontario offrent des programmes éducatifs à des centaines de milliers de jeunes. Ils stimulent la croissance économique en soutenant nos industries et le tourisme culturels. Ils sont les gardiens de notre histoire, et de véritables centres d'excellence et d'innovation. Voici la liste de nos organismes :

Attractions :

- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Collection McMichael d'art canadien
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Centre des sciences de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Musée royal de l'Ontario
- Science Nord

Réglementation/consultation :

- Commission des biens culturels
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture

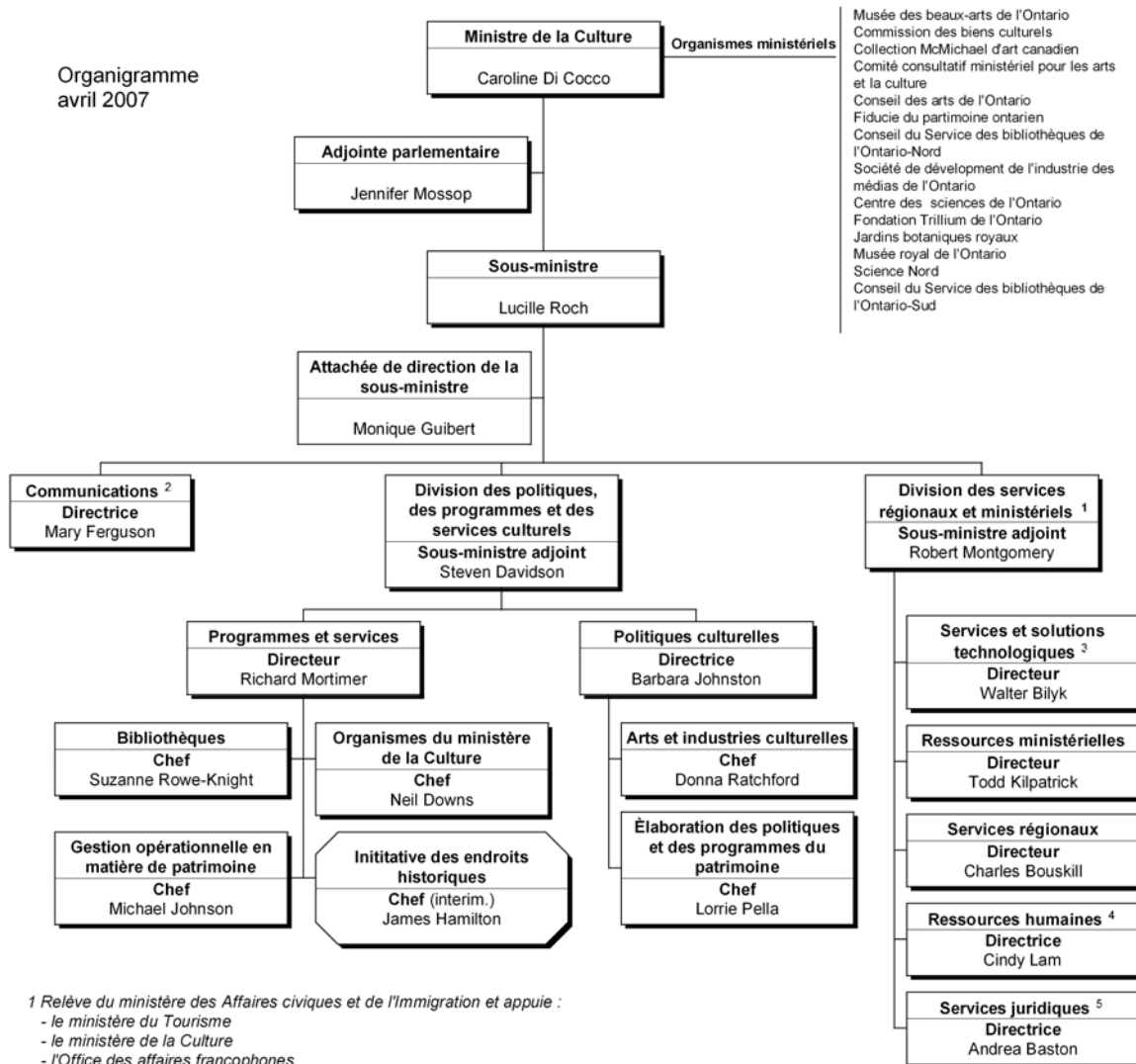
Services :

- Conseil des arts de l'Ontario
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord
- Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud

Organigramme du ministère

Ministère de la Culture

Organigramme
avril 2007



1 Relève du ministère des Affaires civiles et de l'Immigration et appuie :

- le ministère du Tourisme
- le ministère de la Culture
- l'Office des affaires francophones

2 Relève du ministère du Tourisme et appuie :

- le ministère de la Culture

Postes relevant de deux instances :

2. Relève du SM du ministère du Tourisme, du secrétaire associé du Conseil des ministres et du sous-ministre associé des communications

3. Relève du SMA du DSRM du ministère des Affaires civiles et de l'Immigration et du DI du Groupement des services à la collectivité.

4. Relève du SMA du DSRM, ministère des Affaires civiles et de l'Immigration et du SMA de la Division des services - RH, MSG

5. Relève du SMA du DSRM, ministère des Affaires civiles et de l'Immigration et du sous-procureur général adjoint, MPG.

Note : Le Bureau de l'investissement et du développement du ministère du Tourisme fournit également un soutien au ministère de la Culture.

(interim.) : " intérimaire ".

Législation

EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT CONFÉRÉS PAR LA *LOI SUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE LA CULTURE*, POUR CE QUI TOUCHE AUX ACTIVITÉS ET DES PROGRAMMES RELATIFS À LA CULTURE, LA MINISTRE ADMINISTRE LES LOIS SUIVANTES :

Loi de 2005 sur le patrimoine asiatique, L.O. 2005, chap. 10

Loi sur le Conseil des arts, L.R.O. 1990, chap. A.30

Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. A.28

Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie, L.R.O. 1990, chap. C.5

Loi de 2001 sur la fête du patrimoine portugais, 2001, L.O. 2001, chap. 22

Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers, L.R.O. 1990, chap. F.23

Loi de 2000 sur le Jour des pionniers allemands, L.O. 2000, chap. 7

Loi sur le George R. Gardiner Museum of Ceramic Art, L.R.O. 1990, chap. G.7

Loi de 1998 sur la Société du Centre Hummingbird des arts d'interprétation, L.O. 1998, chap. 37

Loi de 2004 sur le Jour du patrimoine irlandais, 2004, S.O. 2004, chap. 10

Loi sur la Collection McMichael d'art canadien, L.R.O. 1990, chap. M.4

Loi sur le ministère des Affaires civiles et culturelles, L.R.O. 1990, chap. M.18
(relativement aux activités et aux programmes liés à la culture)

Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. O.18

Loi sur les bibliothèques publiques, L.R.O. 1990, chap. P.44

Royal Botanical Gardens Act, [1989 c.Pr.22]

Loi sur le Musée royal de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. R.35

Loi sur Science Nord, L.R.O. 1990, chap. S.4

Loi de 2001 sur l'héritage sud-asiatique, L.O. 2001, chap. 29

Loi de 2000 sur le tartan, L.O. 2000, chap. 8

Loi de 1997 sur le jour des Loyalistes de l'Empire-uni, L.O. 1997, chap. 42

Organismes, conseils et commissions

Les organismes, conseils et commission du ministère sont :

- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)
- Commission des biens culturels
- Collection McMichael d'art canadien
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Conseil des arts de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Musée royal de l'Ontario
- Science Nord
- Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud

Fondations de la Couronne du ministère :

- Fondation de la Couronne du Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Fondation de la Couronne de la Canadian Opera Company
- Fondation de la Couronne de la Compagnie canadienne de théâtre
- Fondation de la Couronne du Ballet national du Canada
- Fondation ontarienne des arts
- Fondation de la Couronne des Jardins botaniques royaux
- Fondation de la Couronne du Musée royal de l'Ontario
- Fondation de la Couronne du Shaw Festival
- Fondation de la Couronne du Stratford Festival
- Fondation de la Couronne de l'Orchestre symphonique de Toronto

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007-2008

Stratégie clé : favoriser une économie créative

Les économies les plus prospères sont celles où l'on encourage les arts, la culture et le patrimoine. La culture contribue au développement de la collectivité et à la croissance économique partout en Ontario. Réunissant talent et technologie, la culture se fait créative et innovatrice dans tous les secteurs, ce qui permet le développement d'une économie compétitive et créative.

Le milieu du divertissement et de la créativité en Ontario constitue un nouveau moteur de croissance économique. Les industries culturelles telles que la production cinématographique et télévisuelle, la publication de livres et de revues, la musique ainsi que les médias numériques interactifs en constituent les éléments les plus importants contribuant plus de 6,7 milliards de dollars à l'économie de la province et 36 000 emplois. Le ministère continuera de développer ce secteur à forte croissance afin d'apporter la prospérité économique en Ontario et d'y créer plus d'emplois.

Le ministère travaillera en collaboration avec ses organismes d'attraction culturelle ainsi que les organisations culturelles locales, régionales et provinciales afin de promouvoir le tourisme culturel et d'attirer en Ontario plus de touristes culturels qui représentent un élément très rentable du marché touristique.

Principales initiatives en 2007-2008

- Mettre en œuvre la Stratégie de développement du secteur du divertissement et de la création de l'Ontario, y compris un investissement constant dans les industries culturelles grâce au Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création de l'Ontario doté de 7,5 millions de dollars, un programme de trois ans visant à favoriser le développement des capacités, à promouvoir l'innovation et le développement des compétences.
- Collaborer avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario afin d'élargir la part du marché mondial du divertissement de l'Ontario. Au cours des deux dernières années, la SODIMO a reçu 33 millions de dollars en financement nouveau afin d'appuyer la création, la commercialisation, la promotion et le développement des entreprises dans les industries des médias culturels.
- Aider l'Ontario à demeurer compétitive en attirant des producteurs de films et d'émissions télévisées étrangers en prolongeant jusqu'au 31 mars 2008 la période de validité du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production cinématographique et télévisuelle.
- Prolonger la période d'admissibilité au Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatique.
- Promouvoir l'expansion des critères d'admissibilité au Crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques afin d'y intégrer les développeurs de jeux vidéo et les plus petites entreprises multimédia.
- Continuer à soutenir les organismes responsables des manifestations culturelles afin de les aider à attirer des touristes culturels à l'échelle nationale et internationale.

- Collaborer avec le ministère du Tourisme, la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique et les partenaires dans les secteurs culturels et touristiques afin de relancer le tourisme culturel en Ontario et de promouvoir les nombreux produits et les différentes expériences que la province a à offrir.
- Célébrer le succès de l'investissement d'une somme de 50,5 millions de dollars par le gouvernement dans la renaissance culturelle de Toronto en optimisant le nombre de touristes qui pourront visiter les installations culturelles nouvelles et améliorées, y compris la grande ouverture des galeries du Cristal Michael Lee-Chin en juin 2007 au Musée royal de l'Ontario.
- Appuyer le Festival international du film de Toronto en le dotant de locaux permanents dont l'inauguration des travaux aurait lieu au printemps 2007. La province a investi 25 millions de dollars dans le nouveau centre de festivals qui pourra accueillir deux millions de visiteurs chaque année, quatre fois plus de personnes qu'auparavant.
- Planifier l'inauguration de LuminaTO, le premier festival des arts et de la créativité à Toronto qui se déroulera en juin 2007, et planifier les activités du festival pour les prochaines années. À l'occasion de ce festival, on présentera des spectacles d'artistes ontariens qui attireront de nouveaux visiteurs en Ontario.
- Stimuler l'économie et créer de nouveaux emplois dans des régions qui connaissent une croissance lente en investissant des capitaux dans les installations culturelles, y compris les bibliothèques et les musées.

Stratégie clé : Bâtir des collectivités dynamiques où il fait bon vivre

Les arts et la culture jouent un rôle essentiel dans chaque collectivité de l'Ontario, nous pouvons ainsi vivre des expériences qui enrichissent nos vies et qui améliorent l'éducation de nos jeunes. Investir dans la culture contribue à la qualité de l'endroit et permet de bâtir des collectivités fortes et prospères qui reflètent et célèbrent la diversité culturelle de l'Ontario. En 2007-2008, le ministère continuera d'aider les collectivités de la province à protéger et à promouvoir le patrimoine bâti, culturel et naturel de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que la culture peut transformer les collectivités. En 2007-2008, le ministère continuera de collaborer avec les partenaires municipaux afin de soutenir la planification culturelle municipale, p. ex., l'utilisation stratégique et intégrée des ressources culturelles locales dans le développement de la collectivité, le développement économique et tous les aspects de la planification municipale.

Les parents et les éducateurs commencent à se rendre compte que l'apprentissage sur et par les arts favorise un meilleur rendement scolaire et fortifie l'engagement de l'élève. Le ministère collaborera avec ses organismes culturels, ses partenaires dans les domaines culturels et de l'éducation partout dans la province afin de promouvoir l'éducation artistique dans nos écoles et dans la collectivité.

Le ministère contribuera à l'établissement de collectivités fortes, dynamiques et créatives dans l'ensemble de l'Ontario en offrant un soutien constant aux secteurs des arts, de la culture et du patrimoine par l'entremise du Conseil des arts de l'Ontario et de la Fiducie du patrimoine ontarien, et en appuyant les organisations caritatives et sans but lucratif communautaires par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario.

Principales initiatives en 2007-2008

- Fournir des lignes directrices et du matériel didactique afin d'aider nos partenaires dans le secteur du patrimoine à protéger le patrimoine de l'Ontario à l'échelle locale, régionale et provinciale.
- Continuer à collaborer avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires provinciaux et territoriaux à la mise en œuvre de l'Initiative des endroits historiques.
- Élaborer un programme de sensibilisation afin d'aider les collectivités à répertorier et à protéger leur patrimoine culturel et à en tirer le maximum, et aussi à élaborer du matériel et des ressources pour améliorer la planification culturelle à l'échelle municipale partout en Ontario.
- Soutenir les organisations historiques dans leur effort pour préserver et protéger le patrimoine ontarien grâce au financement et à la prestation de services de consultation.
- Collaborer avec la Fiducie du patrimoine ontarien afin de préserver, de protéger et de promouvoir le patrimoine bâti et naturel de l'Ontario en investissant dix millions de dollars en 2006 pour réparer et améliorer les installations qui appartiennent à la Fiducie du patrimoine ontarien et de promouvoir le populaire programme de la Fiducie, Portes ouvertes Ontario.
- Continuer de collaborer avec les municipalités dans le cadre du programme *Mesures d'allègement fiscal à l'égard des biens patrimoniaux* afin d'aider les propriétaires de biens patrimoniaux protégés.
- Aider les élèves à réussir et rejoindre les jeunes à risque par l'éducation artistique. Par exemple, en partenariat avec le Conseil des arts de l'Ontario et la Fondation des arts de l'Ontario, mettre en œuvre l'Initiative de partenariats pour l'éducation artistique, un nouveau programme de quatre millions de dollars visant à appuyer des projets d'éducation artistique nouveaux et améliorés dans nos écoles et dans nos collectivités.
- Appuyer les efforts du Conseil des arts de l'Ontario visant à soutenir des activités culturelles qui contribuent aux collectivités dynamiques et créatrices. Le budget de 2007 de l'Ontario comprenait une augmentation du financement annuel de quinze millions de dollars au Conseil des arts de l'Ontario jusqu'en 2009-2010.
- Soutenir les arts et la culture dans la région 905 en accordant un financement supplémentaire de 1,2 million de dollars à la Collection McMichael d'art canadien.
- Augmenter le financement annuel de la Fondation du Trillium de l'Ontario de 20 millions de dollars d'ici 2010 afin de répondre aux besoins des différentes organisations caritatives et sans but lucratif communautaires.
- Collaborer avec les partenaires communautaires afin de s'assurer que l'on mène à bonne fin les 62 projets d'immobilisations culturelles dont le financement de 146,9 millions de dollars par Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme a été approuvé. Il y a encore dix-sept projets en cours.

Stratégie clé : promouvoir l'engagement civique

Les bibliothèques publiques et des Premières nations en Ontario constituent des carrefours essentiels à la littératie, à l'apprentissage et à l'information dans nos collectivités. En offrant un accès gratuit et équitable aux ressources d'information traditionnelles et numériques, ces endroits permettent à la population ontarienne de réussir dans une économie axée sur le savoir et de participer pleinement à la vie communautaire.

En 2007-2008, le ministère continuera de collaborer avec le réseau des bibliothèques afin de renforcer et d'améliorer les services de bibliothèques en Ontario. Le ministère s'engagera également à l'égard des collectivités autochtones afin d'élaborer de nouvelles stratégies et démarches pour la vente et la gestion d'artéfact autochtone.

Principales initiatives en 2007-2008

- Renforcer le rôle des bibliothèques publiques et des Premières nations en Ontario à titre de carrefours communautaires. En 2006 et en 2007, la province a fait des investissements non renouvelables de quinze millions de dollars et de cinq millions de dollars respectivement afin d'améliorer les programmes et les services des bibliothèques partout en Ontario.
- Améliorer l'accès à l'information numérique pour toute la population de l'Ontario grâce à l'investissement provincial de huit millions de dollars dans le cadre d'Accès Savoirs Ontario, une initiative à laquelle participent 6 500 bibliothèques publiques, scolaires, collégiales et universitaires.
- Améliorer les services dans les bibliothèques publiques et des Premières nations dans le nord de l'Ontario grâce à un investissement provincial d'un million de dollars dans le cadre du projet conjoint d'automatisation des serveurs du Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord qui sera mis en œuvre en juin 2007.
- Poursuivre l'examen du soutien aux bibliothèques publiques en Ontario afin de s'assurer qu'elles offrent les meilleurs bénéfices aux utilisateurs de nos bibliothèques publiques et des Premières nations.
- Maintenir le partenariat avec ServiceOntario afin de fournir un accès aux services d'information du gouvernement dans les bibliothèques publiques.
- Continuer d'inciter les collectivités autochtones à participer aux recherches archéologiques et à soutenir la nouvelle approche du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario en matière d'affaires autochtones.

Stratégie clé : favoriser un secteur culturel fort et stable

Les artistes et les organisations artistiques sont essentiels au développement d'une économie créative en Ontario. Ils favorisent l'innovation, la créativité et la qualité du milieu, et donne à notre province un aspect artistique concurrentiel pour le XXI^e siècle. Ils reflètent le meilleur de ce que nous sommes à nos yeux et aux yeux du monde.

En 2007-2008, le ministère encouragera les artistes ontariens en présentant un projet de loi qui reconnaîtrait leur valeur pour la société ontarienne. Le ministère continuera d'appuyer les artistes et les organisations artistiques par l'entremise du Conseil des arts de l'Ontario et d'autres programmes du ministère afin de renforcer la capacité de notre secteur culturel.

Les musées communautaires jouent un rôle vital car ils racontent l'histoire de notre province et de ses habitants. Le ministère continuera de collaborer avec les musées communautaires partout en Ontario afin d'en assurer la viabilité à titre de pilier de la vie communautaire.

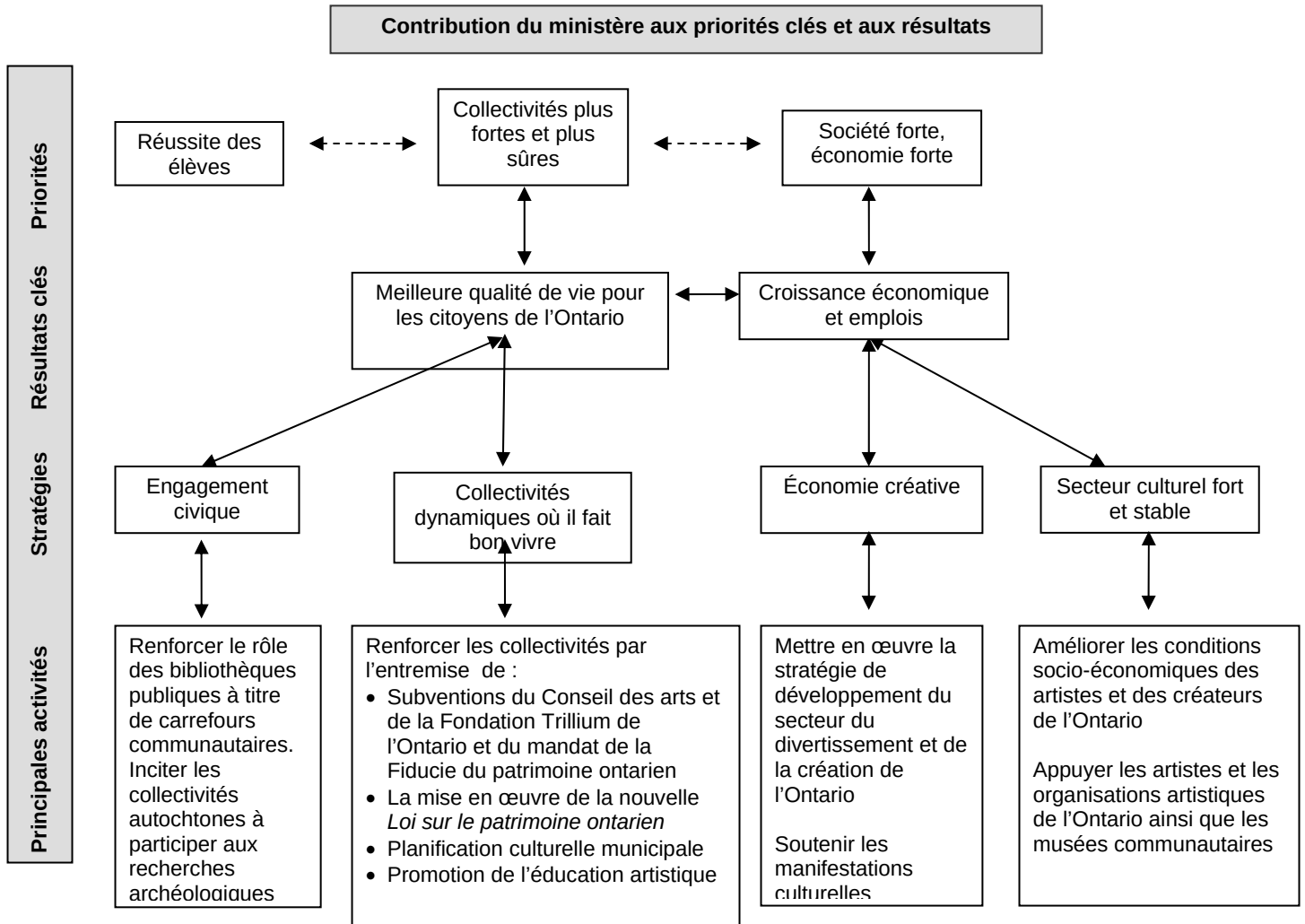
Principales initiatives en 2007-2008

- Soutenir les artistes et les organisations artistiques de l'Ontario en accordant au Conseil des arts de l'Ontario une subvention annuelle supplémentaire totalisant quinze millions de dollars d'ici 2009-2010.
- Fournir aux organisations artistiques de l'Ontario une source de revenu stable afin d'appuyer leurs activités grâce à un meilleur Fonds de dotation pour les arts. Le gouvernement a autorisé un investissement non renouvelable de dix millions de dollars dans le Fonds dans son budget de 2007.
- Reconnaître la contribution des artistes à l'Ontario en proposant une loi sur le statut des artistes ontariens.
- Élaborer des services et des outils afin de fournir aux artistes une aide à l'entreprise adaptée à leurs besoins uniques.
- Élaborer de nouvelles occasions de formation et d'apprentissage pour les nouveaux artistes et les artistes professionnels.
- Appuyer le développement du secteur culturel de l'Ontario grâce au Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel qui fournit un financement ciblé à des projets qui permettent au secteur d'éliminer les obstacles à la croissance économique et créatrice.
- Présenter les artistes et les produits culturels de l'Ontario à l'échelle locale et internationale.
- Offrir un meilleur soutien aux musées communautaires grâce à une augmentation du financement annuel de 2,3 millions de dollars au programme de Subvention de fonctionnement aux musées communautaires dès 2007-2008.
- Investir dans les bibliothèques publiques et des Premières nations afin d'assurer un niveau de soutien opérationnel de base.
- Continuer de collaborer avec les organismes culturels du ministère et les responsables des manifestations culturelles afin d'assurer la viabilité de ces dernières et de renforcer la capacité de ces organismes aux fins de croissance future.

Priorités et résultats clés

Le ministère de la Culture soutient directement trois priorités clés :

- Une société forte, une économie forte
- Des collectivités plus fortes et plus sûres
- La réussite des élèves



Mesure du rendement

Les mesures de rendement du ministère de la Culture pour 2007-2008 comprendront :

- Le maintien de l'assistance à 3,1 millions de visiteurs pendant les manifestations culturelles présentées par des organismes;
- Une hausse de la fréquentation aux événements portes ouvertes de 0,445 million (le nombre ciblé) en 2006-2007 à 0,465 million en 2007-2008;
- L'établissement d'une base de référence afin d'évaluer le nombre d'apprentis qui bénéficient des programmes offerts par les organismes culturels du ministère;
- L'amélioration de l'effet de levier des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario (en bénévolat, dons de bienfaisance et fonds recueillis) de 1,50 \$ pour chaque dollar investi en 2006-2007 à 1,60 \$ pour chaque dollar investi en 2007-2008;
- Une hausse de l'utilisation des bibliothèques publiques de l'Ontario de deux pour cent;
- Une meilleure croissance de l'emploi dans les industries culturelles de l'Ontario (comparativement à d'autres secteurs de compétence clés canadiens) de deux pour cent.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le ministère de la Culture soutient directement l'atteinte de trois priorités clés :

- Une société forte, une économie forte
- Des collectivités plus fortes et plus sûres
- Réussite des élèves

Dans le cadre de ses allocations prévues, le ministère mettra l'accent sur :

- Une économie créative
- Des collectivités dynamiques où il fait bon vivre
- L'engagement civique
- Un secteur culturel fort et stable
- Des projets d'infrastructure, y compris des travaux de réparation et de restauration

Priorités du ministère en matière d'investissement

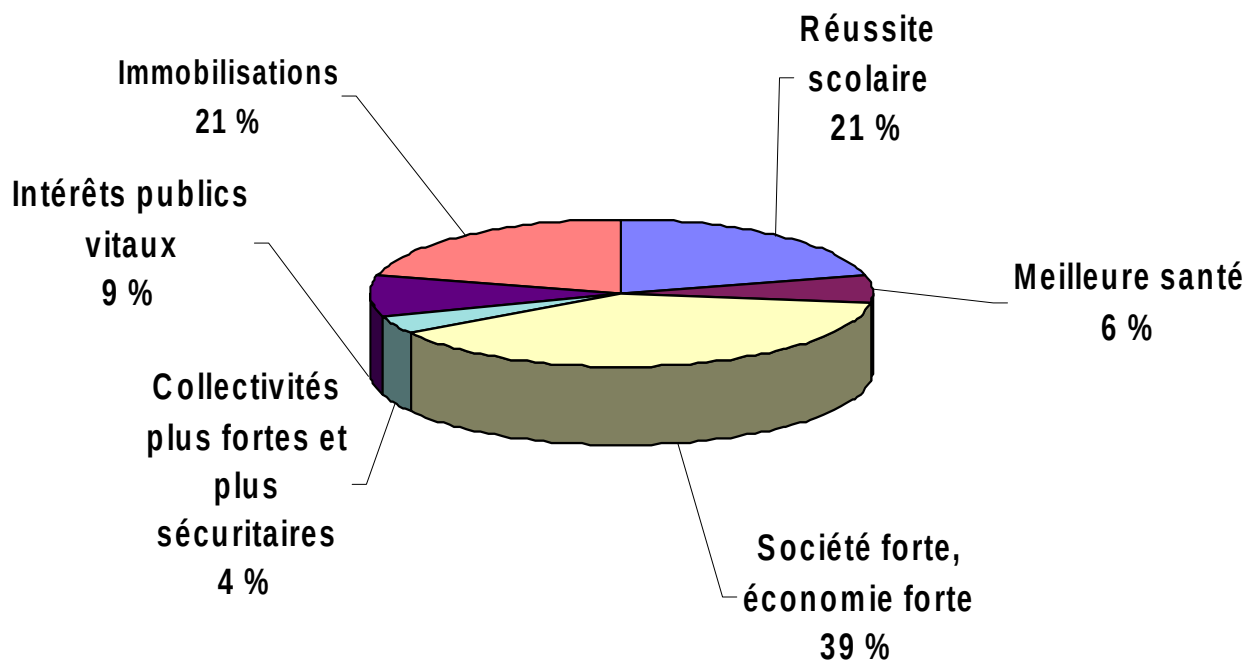


Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2007-2008

	Dépenses prévues du ministère (millions de \$) 2007-2008
Fonctionnement (1)	318,9
Immobilisations (2)	31,6
Total - Ministère	350,5

Note 1: le total du fonctionnement comprend 46,1 millions de dollars de redressements de consolidation

Note 2 : le total des immobilisations comprend 10,0 millions de dollars de redressements de consolidation

Tableau 2 : Sommaire - Fonctionnement et immobilisations par crédit

L'objectif du ministère de la Culture est d'enrichir l'Ontario d'un secteur artistique et culturel prospère qui contribue à une économie innovatrice, qui favorise l'acquisition continue du savoir, qui protège notre patrimoine et améliore la qualité de vie de tous les citoyens.

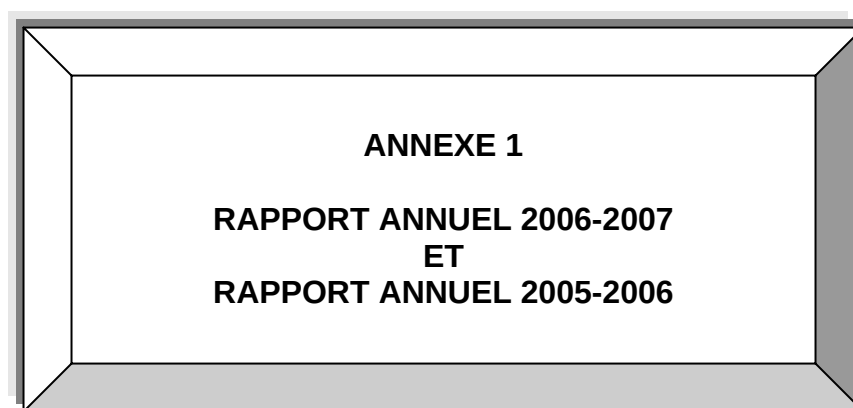
Crédits et programmes	Prévisions 2007-2008 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2006- 2007 \$ %		Prévisions 2006-2007 \$	Chiffres réels provisoires 2006-2007 \$	Chiffres réels 2005-2006 \$
FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	1 579 400	49 200	3,2	1 530 200	1 625 500	2 036 560
Culture	166 102 800	13 045 500	8,5	153 057 300	178 963 000	193 475 530
Fondation Trillium de l'Ontario	105 001 000	5 000 000	5,0	100 001 000	100 000 000	100 000 000
Immobilisations	21 584 200	(35 314 200)	(62,1)	56 898 400	78 258 900	172 990 578
Total, y compris mandats spéciaux	294 267 400	(17 219 500)	(5,5)	311 486 900	358 847 400	468 502 668
Moins : mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter	294 267 400	(17 219 500)	(5,5)	311 486 900	358 847 400	468 502 668
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	62 699	12 455	24,8	50 244	50 244	47 632
Consolidations - Fonctionnement	46 112 000	(2 998 000)	(6,1)	49 110 000	34 755 100	41 233 700
Consolidations - Immobilisations	10 025 200	4 881 300	94,9	5 143 900	6 841 000	(34 329 700)
Total du ministère Fonctionnement et immobilisations	350 467 299	(15 323 745)	(4,2)	365 791 044	400 493 744	475 454 300
Actif	-	-	-	-	-	-
Total-Actif à voter	-	-	-	-	-	-

Les prévisions pour l'année financière précédente sont indiquées à nouveau afin de refléter tout changement dans

Les chiffres réels provisoires reflètent les données présentées dans le budget de l'Ontario.

l'organisation et/ou la structure du programme du ministère.

1) Le total ne comprend pas les redressements de consolidation de 2007-2008 :



RAPPORT ANNUEL 2006-2007

Le budget de l'Ontario pour 2007 soulignait l'importante contribution des industries artistiques et culturelles à la santé économique de la province et à la qualité de vie des Ontariens. Le gouvernement a fait des investissements non renouvelables dans le cadre des mesures de relance économique annoncées à l'automne et à la clôture de l'exercice afin d'appuyer le secteur culturel et de promouvoir le développement continu des secteurs à forte croissance du divertissement et de la création.

Les stratégies clés du ministère en 2006-2007 étaient :

- Investir dans les industries du divertissement et de la création
- Améliorer la situation économique des artistes
- Appuyer la durabilité des organismes culturels du ministère
- Protéger nos ressources patrimoniales
- Soutenir nos bibliothèques publiques
- Favoriser la culture francophone en Ontario
- Aider les élèves à réussir

INVESTIR DANS LES INDUSTRIES DU DIVERTISSEMENT ET DE LA CRÉATION

Le secteur du divertissement et de la création est un nouveau moteur de croissance économique, qui contribue au dynamisme et à la cohésion des collectivités dans toute la province. Le secteur comprend une vaste gamme d'industries de la création, y compris la production cinématographique et télévisuelle, l'enregistrement sonore et la publication de livres et de revues. Ce secteur compte également de nouvelles industries dans le domaine des médias (p. ex., les effets spéciaux numériques et les effets spéciaux numériques interactifs ainsi que les produits interactifs tels que les jeux vidéo et les jeux sur ordinateur) et aussi des artistes, des auteurs, des musiciens et des producteurs de films indépendants.

Élaborer des approches et des solutions nouvelles

En septembre 2006, le ministère a lancé le Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création doté de 7,5 millions de dollars. Dans le cadre de ce nouveau programme, on offre aux entreprises de ce secteur des occasions de former de nouveaux partenariats afin d'élaborer des approches et des solutions nouvelles aux défis communs.

Les premières subventions ont été octroyées en février 2007, soit 1,8 million de dollars réparti entre quatorze projets afin de contribuer à la croissance des industries du divertissement et de la création et de permettre l'entrée dans de nouveaux marchés en encourageant l'élaboration de nouveaux produits, une mise en marché innovatrice et la formation axée sur des compétences.

Le Fond est géré par la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO) et est échelonné sur trois ans, soit jusqu'en 2008-2009.

SODIMO a également reçu un financement non renouvelable supplémentaire de cinq millions de dollars afin de promouvoir et de multiplier l'investissement, les emplois et la création du contenu dans les industries culturelles de l'Ontario.

Améliorer les crédits d'impôt pour les industries culturelles

Le budget de 2006 comprenait une prolongation de la période de validité du crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques pour les concepteurs de jeux vidéo et les producteurs de contenu qui n'étaient pas admissibles auparavant tout en augmentant le niveau du crédit de 20 à 30 pour cent pour certains producteurs.

En février 2006, le gouvernement a également renouvelé pour une autre année le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP) amélioré (18 pour cent) afin de s'assurer que l'Ontario demeure un endroit attirant pour les producteurs de films étrangers. Les crédits d'impôt visant à aider les industries culturelles s'élèvent présentement à environ 153 millions de dollars.

Promouvoir les industries de la création de l'Ontario – au pays et à l'étranger

En décembre 2006, la ministre de la Culture, Caroline Di Cocco, était à la tête d'une délégation lors des audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur les aspects du cadre de réglementation pour la télévision par la voie des ondes. La ministre a souligné les changements technologiques remarquables dans les industries culturelles et a fait quelques commentaires sur la nécessité d'offrir des mesures incitatives afin d'aider les industries de la création de l'Ontario a adopté la technologie en haute définition et d'autres nouvelles technologies.

En janvier, plusieurs entreprises de production de médias numériques de pointe ainsi que des représentants de la SODIMO et de New Media Business Alliance se sont rendus en Inde avec le premier ministre Dalton McGuinty afin de parfaire le profil de l'Ontario en tant que producteur de produits de divertissement innovateurs et de qualité et de chercher de nouvelles occasions d'affaires dans une des économies à croissance la plus rapide au monde.

C'était la première fois que le secteur du divertissement et de la création faisait partie d'un mandat ministériel du gouvernement visant la promotion du nouveau secteur dynamique des médias de l'Ontario à l'étranger.

Bâtir des villes riches en créativité

À l'avenir, les villes et les régions prospères seront celles qui apprécient et appuient leurs ressources créatives, à la fois comme des secteurs de forte croissance et comme des aimants permettant d'attirer des personnes créatives, instruites et ambitieuses.

Le ministère encourage toutes les municipalités à intégrer la culture dans leurs activités quotidiennes dans le cadre de séances de sensibilisation continues visant à

promouvoir les avantages de la planification culturelle municipale. Depuis 2005, le ministère a parrainé huit forums et quatre ateliers sur la planification culturelle municipale qui ont attiré plus de 1 500 représentants élus ainsi que des dirigeants culturels, municipaux et communautaires de 245 municipalités de l'ensemble de la province. En 2007, on a offert deux autres forums ciblant les collectivités francophones qui ont attiré plus de 50 participants de douze municipalités. Le ministère offre également des séances d'information et des présentations dans le cadre de différentes conférences et de divers événements partout en Ontario.

Depuis 2005, 35 municipalités ont entrepris un processus de planification culturelle municipale et cinq autres ont décidé d'adopter les plans culturels intégrés : Ajax, Barrie, Ingersoll, Orillia et le comté de Prince Edward.

En juillet 2006, le Creative Cities Leadership Team a publié son rapport intitulé *Imagine a Toronto...Strategies for a Creative City*. Financé par le ministère de la Culture et le ministère de la Recherche et de l'Innovation, *Strategies for Creative Cities* était un projet conjoint entre Toronto et la ville de London en Angleterre visant à réunir les principaux entrepreneurs créatifs et théoriciens urbains.

Se fondant sur les pratiques exemplaires à l'échelle internationale, ils ont élaboré des stratégies visant particulièrement à améliorer la croissance des industries artistiques et créatives, y compris la production cinématographique et télévisuelle, la publication de livres et de revues, les médias numériques interactifs ainsi que la conception et l'architecture, et à optimiser leur rôle en ce qui a trait à la compétitivité des deux villes.

Promouvoir le tourisme culturel

En 2006, le ministère a investi de façon stratégique 50,5 millions de dollars afin de terminer sept projets de renaissance culturelle à Toronto. Le nouveau Four Seasons Centre for the Performing Arts a ouvert ses portes en juin et a reçu un grand accueil. La grande ouverture tant attendue de l'exposition de la collection Cristal Michael Lee-Chin au Musée royal de l'Ontario aura lieu en juin 2007.

Le Festival international du film de Toronto inaugurera également son nouveau Centre des festivals en 2007. Les responsables du Festival international du film de Toronto recevront 12,5 millions de dollars pour la construction du Centre en mars 2007, le gouvernement respectant ainsi son engagement de 25 millions dans ce projet. Le nouveau Centre des festivals constituera un endroit approprié pour un des festivals du film les plus en vue au monde et comprendra des galeries, cinq cinémas, un centre d'éducation et de conférence, des locaux pour commerces de détail ainsi qu'une billetterie ouverte à l'année.

En 2006-2007, le gouvernement a fourni un financement supplémentaire non renouvelable de 5,5 millions de dollars à LuminaTO — le Festival des arts de Toronto, ce qui porte l'investissement provincial total de cet événement de classe mondiale à 7,5 millions de dollars. Le festival de dix jours se déroulera en juin 2007 et devrait attirer quelque 600 000 visiteurs, y compris 150 000 touristes. Cet événement permettra également de présenter de façon spectaculaire les installations de renaissance culturelle nouvelles et améliorées.

Le ministère a également accordé un appui pour l'élaboration de produits, la mise en marché et le développement des capacités du tourisme culturel par l'entremise du Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario.

AMÉLIORER LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES ARTISTES

Les artistes contribuent de manière significative et durable à notre économie, notre qualité de vie, notre éducation, notre capacité d'innovation, notre santé personnelle et collective et notre sentiment national.

Le succès économique futur de notre province est directement lié à notre capacité d'attirer et de garder nos artistes et nos entrepreneurs.

En 2007, le gouvernement de l'Ontario a introduit une nouvelle loi qui reconnaît les contributions des artistes à l'économie créatrice de l'Ontario et il a également établi sa première stratégie artistique et culturelle. Dans la loi proposée, on prévoit des occasions de célébrer les artistes et leur travail dans les collectivités de l'ensemble de la province.

Le Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture a élaboré un Rapport sur le statut économique de l'artiste en Ontario au XXI^e siècle sur lequel sont fondées en partie l'élaboration de la loi proposée et d'autres initiatives clés afin d'appuyer les artistes de l'Ontario. Le rapport reflète les opinions de milliers d'artistes, d'organisations artistiques, de syndicats et d'autres intervenants qui ont participé à l'une des consultations les plus approfondies jamais entreprise dans les secteurs artistique et culturel.

Pour créer un environnement dynamique dans lequel les artistes peuvent collaborer et générer une énergie créative, le ministère a investi trois millions de dollars dans les Artscape Green Arts Barns, situées dans les quartiers St. Clair et Bathurst de Toronto. Le financement permettra de réaménager les friches industrielles et les Wychwood TTC streetcar repair barns, des bâtiments historiques, et de les transformer en un centre artistique et communautaire de 61 000 pieds carrés à locataires multiples. Le Centre inclura des studios où les artistes pourront vivre et travailler, des locaux de répétition, des bureaux pour des organismes artistiques et environnementaux sans but lucratif, et des locaux pour les événements et festivals organisés tout au long de l'année.

Le ministère a célébré la réalisation artistique en Ontario en présentant pour la première fois le Prix du premier ministre pour l'excellence artistique à la danseuse torontoise Peggy Baker. Artiste, chorégraphe, professeur et mentor reconnue, M^{me} Baker a reçu une bourse de 35 000 \$. Un prix supplémentaire de 15 000 \$ a été présenté à une nouvelle artiste dans le même domaine, Yvonne Ng, danseuse, productrice et chorégraphe torontoise qui avait été sélectionnée par M^{me} Baker pour ce prix.

Mis à part M^{me} Baker, les finalistes pour le Prix du premier ministre étaient l'auteure dramatique Judith Thompson de Toronto, De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group de Wikwemikong (île Manitoulin), l'artiste Juan Geuer d'Almonte, la Société de musique de chambre d'Ottawa et Le Théâtre du Nouvel-Ontario de Sudbury.

Le ministère continue d'appuyer les artistes et les organisations artistiques grâce à un financement annuel de 39,9 millions de dollars au Conseil des arts de l'Ontario. En 2006-2007, le Conseil des arts de l'Ontario a financé 1 224 artistes et 866 organisations. Des artistes et des organisations artistiques de 255 collectivités de l'ensemble de l'Ontario ont profité de ces bourses.

Le gouvernement a investi non renouvelable de dix millions de dollars dans le Fonds de dotation pour les arts administré par la Fondation des arts de l'Ontario. Le fonds fournit une source de revenus additionnels aux organisations artistiques de l'Ontario afin d'appuyer leur fonctionnement.

Les organisations sans but lucratif partout en Ontario ont également reçu un financement par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario. Entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007, la Fondation Trillium de l'Ontario a octroyé 1 430 bourses s'élevant à 95 762 400 \$, le secteur des arts et de la culture ayant reçu 23 pour cent de ce financement. Le reste du financement a été réparti ainsi : environnement (huit pour cent), services aux personnes et sociaux (44 pour cent) et sports et loisirs (24 pour cent).

APPUYER NOS ORGANISMES CULTURELS

Les organismes culturels de l'Ontario offrent à la population ontarienne et aux personnes qui visitent notre province des occasions illimitées d'apprendre et d'explorer le monde qui les entoure, des beaux-arts à la vie des plantes, des artefacts archéologiques à la science et à la technologie.

En juin 2006, le ministère a investi 2,57 millions de dollars dans les Jardins botaniques royaux afin de stabiliser l'entreprise et d'attirer de nouveaux visiteurs. Cet investissement représente la part du ministère à une subvention de 3,85 millions de dollars qui sera versée aux Jardins au cours des trois prochaines années par la ville d'Hamilton, la région d'Halton et la province de l'Ontario. Ce financement s'ajoute au financement annuel de 1,9 million de dollars accordé aux Jardins botaniques royaux.

Le financement transitoire non renouvelable permet d'appuyer les transformations apportées aux Jardins botaniques royaux dans des secteurs clés, notamment la mise en marché, le développement de partenariats et la sensibilisation, l'éducation, la recherche, l'horticulture et la conservation.

Le gouvernement de l'Ontario a également engagé plus de 2,3 millions de dollars pour des améliorations aux immobilisations des Jardins botaniques royaux que le gouvernement fédéral a jumelé en investissant le même montant dans le cadre de son Programme d'infrastructures Canada-Ontario. Les principaux éléments sont l'agrandissement du stationnement du Centre des Jardins botaniques royaux, une entrée avec signalisation sur Plains Road, un nouveau jardin à l'entrée du Centre des Jardins botaniques royaux, un meilleur accès et le réaménagement de plusieurs jardins.

En mars 2007, le ministère a octroyé à la Collection McMichael d'art canadien une somme additionnelle de 1,2 million de dollars afin d'appuyer ses travaux de conservation et de présentation d'art canadien. La Collection McMichael est la seule importante galerie d'art publique vouée uniquement à la collection et à la présentation d'art canadien. La collection permanente consiste en presque 6 000 œuvres d'art de Tom Thomson, du Groupe des Sept et de leurs contemporains, ainsi que d'artistes autochtones et d'autres artistes contemporains qui ont marqué l'héritage artistique canadien.

PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE

En 2006-2007, le ministère a commencé à administrer la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* modifiée et renforcée, y compris des règlements visant à appuyer de nouveaux pouvoirs municipaux et provinciaux et de nouvelles normes provinciales en matière de musée.

Les collectivités de l'ensemble de la province ont utilisé des outils et des ressources élaborées par le ministère afin d'intégrer la préservation du patrimoine comme élément clé de la planification culturelle municipale. La *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* fournit un cadre grâce auquel les municipalités peuvent assurer la préservation des biens ayant une valeur ou un intérêt culturel patrimonial. Elle encourage également la participation des citoyens à la conservation du patrimoine en donnant aux municipalités le pouvoir d'établir des comités municipaux du patrimoine chargés de donner des conseils sur les questions liées au patrimoine local.

Le ministère a également encouragé les municipalités à désigner des endroits historiques aux fins d'inscription dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Une inscription dans le Répertoire constitue une reconnaissance de l'importance d'un lieu historique pour la collectivité, la province ou le pays ainsi que la célébration de cet endroit historique. Plus de 300 endroits en Ontario sont inscrits dans le Répertoire.

En 2006, le programme annuel de la Fiducie du patrimoine ontarien, Portes ouvertes Ontario, est devenu encore plus populaire avec plus de 40 événements communautaires ayant attiré 415 425 visiteurs. Chaque année, d'avril à octobre, le programme Portes ouvertes Ontario permet aux résidents et aux visiteurs de découvrir directement les trésors cachés du patrimoine ontarien. Depuis le lancement du programme en 2002, près de deux millions de personnes ont visité les lieux patrimoniaux qui faisaient partie de cette captivante initiative.

Dans les mesures de relance économique de 190 millions de dollars, on avait prévu une somme de 6,8 millions de dollars pour 23 projets d'appui aux musées d'art, aux musées, aux bibliothèques, aux théâtres et à la restauration d'édifices du patrimoine de l'ensemble de la province. Le Musée canadien du pétrole a également eu droit à une subvention alors qu'on se prépare à y célébrer le 150^e anniversaire de la découverte du premier puits de pétrole commercial au monde.

SOUTENIR NOS BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques publiques jouent un rôle important dans nos collectivités. Elles offrent gratuitement une information, des programmes et des services qui encouragent la littératie, favorisent la réussite des élèves, contribuent à la prospérité économique et améliorent la qualité de vie des nouveaux arrivants, des chercheurs d'emploi, des petites entreprises et des entrepreneurs.

Le rôle de la bibliothèque est encore plus essentiel dans les collectivités plus petites où la demande est souvent plus grande et où il y a des défis à relever pour offrir de bons services à la population locale. En 2006-2007, le ministère a fait trois investissements non renouvelables de cinq millions de dollars en financement supplémentaire pour améliorer le rôle vital des bibliothèques dans les collectivités rurales, les régions éloignées de même que le rôle des services de bibliothèque aux Premières nations en Ontario à titre de carrefours communautaires de littératie, d'apprentissage et d'accès à l'information.

Selon le nouvel investissement, 552 bibliothèques publiques offrant des services à des collectivités de moins de 20 000 habitants profiteront d'un financement non renouvelable de 9 000 \$ chacune. La Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario a également reçu une subvention de 32 000 \$ afin de promouvoir les intérêts des bibliothèques publiques de l'Ontario et de les aider à atteindre leurs objectifs communs.

Le ministère a entrepris un examen exhaustif de l'aide provinciale au réseau de bibliothèques en 2006-2007 dans le but de formuler une nouvelle orientation pour les bibliothèques de l'Ontario et de s'assurer que les ressources provinciales existantes actuelles sont en fait utilisées dans le meilleur intérêt des bibliothèques et des utilisateurs de bibliothèques de l'Ontario.

L'examen était fondé sur les commentaires d'intervenants participant à des groupes de discussion, à des entrevues avec des chefs de bibliothèques, à des dialogues avec des chefs de bibliothèque, à un forum du sous-ministre et à un appel à tous. Un rapport dans lequel seront résumées les conclusions de l'examen ainsi que les principales recommandations sera transmis aux chefs de bibliothèque en 2007.

FAVORISER LA CULTURE FRANCOPHONE EN ONTARIO

Le ministère a marqué le 20^e anniversaire de la *Loi sur les services en français* de l'Ontario en accordant une subvention de 105 000 \$ pour appuyer le projet Don Juan du Festival de Stratford. Le financement a permis la mise en scène bilingue de l'œuvre de Molière, *Don Juan*. Il s'agissait de la première production en français dans le cadre du Festival de Stratford en cinquante ans, et à la fin de la saison 2006 du Festival de Stratford, la pièce sera présentée au Théâtre du Nouveau Monde à Montréal.

Grâce à son Fonds pour le développement stratégique de la culture, le ministère a fourni plus de 25 000 \$ à Direction Ontario (autrefois Destination Nord) afin d'appuyer l'élaboration d'un contenu culturel authentique et de produits liés aux fêtes du 400^e anniversaire de Champlain. Le ministère travaille également en partenariat avec l'Office des affaires francophones afin de fournir une aide de 100 000 \$ au Festival franco-ontarien 2006 inc. pour la 32^e édition de ce festival annuel qui se tiendra en juin 2007.

Initiative de collaboration Ontario-Québec

Le 2 juin 2006, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty et le premier ministre du Québec, Jean Charest, ont signé un protocole de collaboration culturelle.

L'Initiative de collaboration Ontario-Québec permettra d'améliorer les relations entre les deux provinces. On y présentera de nouvelles occasions de partager et de présenter la culture de l'Ontario dans le cadre d'une gamme d'activités et de projets conjoints, y compris des échanges culturels et des co-productions.

AIDER LES ÉLÈVES À RÉUSSIR

L'éducation artistique et d'autres expériences culturelles constituent pour les enfants et les jeunes des moyens efficaces et dynamiques de renforcer leur estime de soi, d'exprimer leur individualité et leur créativité et de mieux réussir dans le cadre du programme scolaire principal (p. ex., les maths, la littératie et l'écriture).

En mai 2006, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation ont fourni une subvention conjointe de quatre millions de dollars pour le lancement d'un nouveau programme visant à encourager le secteur privé à appuyer l'éducation artistique, l'Initiative de partenariats pour l'éducation artistique. Dans le cadre de cette initiative, on offre un financement équivalant aux fonds recueillis par les organismes artistiques auprès des donateurs du secteur privé afin d'appuyer des projets d'éducation artistique nouveaux ou améliorés. Le nouveau programme est administré par la Fondation des arts de l'Ontario en collaboration avec le Conseil des arts de l'Ontario.

Les deux ministères ont également établi un partenariat afin de fournir une subvention totale de six millions de dollars échelonnée sur cinq ans pour l'initiative Apprendre par les arts. Dans le cadre de ce programme administré par le Royal Conservatory of Music, on offre une formation aux enseignants pour leur permettre de mieux intégrer les thèmes du programme principal en utilisant une approche interactive fondée sur les arts.

Parmi les autres initiatives d'éducation artistique, il y a des projets et des programmes communautaires et scolaires appuyés par la Fondation Trillium de l'Ontario et le Conseil des arts de l'Ontario qui ont contribué en tout quatorze millions de dollars au cours des deux dernières années.

Les organismes ministériels responsables de l'organisation de manifestations culturelles offrent des programmes d'éducation toute l'année sur place et en classe. Ce sont également des participants enthousiastes à la carte Tant à découvrir avec laquelle les élèves d'écoles primaires peuvent obtenir une admission gratuite à quinze événements présentés dans la province.

Offert en partenariat avec le ministère du Tourisme, le programme de la carte Tant à découvrir a été prolongé en 2006-2007 afin d'offrir à 1,4 million d'élèves de la province l'opportunité d'apprendre, de bouger et d'avoir du plaisir pendant l'été grâce à un grand nombre d'expériences liées à l'histoire, à la nature, aux sciences, aux arts et aux loisirs que présentent les organismes ministériels responsables de l'organisation de manifestations culturelles.

Tableau 1 : Dépenses ministérielles 2006-2007

	Chiffres réels provisoires du ministère (M\$) 2006-2007
Fonctionnement (1)	315,4
Immobilisations (2)	85,1
Effectif (3) (au 31 mars 2007)	513,7

Note 1 : le total du fonctionnement comprend 34,8 M\$ de redressements de consolidation

Note 2 : le total des immobilisations comprend 6,8 M\$ de redressements de consolidation

Note 3 : comprend le personnel du ministère et le personnel du Centre des sciences de l'Ontario, de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et de la Fiducie du patrimoine ontarien.

Rapport annuel 2005-2006

Le budget de l'Ontario pour 2005 soulignait l'importante contribution des industries artistiques et culturelles à la santé économique de la province et à la qualité des lieux dans les collectivités de l'Ontario. Pour souligner cette importante contribution, le gouvernement a fait d'importants investissements visant à développer le potentiel économique du secteur du divertissement et de la créativité, à promouvoir le tourisme culturel, à protéger le patrimoine ontarien et à appuyer l'éducation artistique.

Les stratégies clés du ministère de la Culture pour 2005-2006 étaient :

- Investir dans les expériences culturelles de l'Ontario
- Protéger le patrimoine ontarien
- Appuyer les industries culturelles de l'Ontario
- Aider les élèves à réussir

INVESTIR DANS LES EXPÉRIENCES CULTURELLES DE L'ONTARIO

Le ministère de la Culture continuera à contribuer à la diversité culturelle, à la prospérité économique et à l'amélioration de la qualité de vie en Ontario en appuyant les expériences culturelles spécifiques à la province.

Renaissance culturelle de l'Ontario

En 2006, le ministère a fait un investissement stratégique de 50,5 millions de dollars afin de mener à bonne fin sept projets de renaissance culturelle à Toronto, soit la construction d'un opéra canadien et des travaux d'agrandissement importants aux immobilisations de l'École nationale de ballet, au Musée royal de l'Ontario, au Musée des beaux-arts de l'Ontario, au Musée de l'art céramique George R. Gardiner, au Royal Conservatory of Music et au Centre des sciences de l'Ontario.

Lorsque les projets seront terminés, ces initiatives changeront le paysage culturel de Toronto et de l'Ontario. Avec l'aide de certains des architectes les plus renommés dans le monde, les nouvelles installations agrandies permettront de présenter de façon dynamique notre patrimoine culturel et nos réalisations. Ces installations attireront de nouveaux visiteurs et inciteront les anciens à revenir dans notre province. Ils permettront d'établir l'Ontario comme une destination touristique culturelle « à voir ».

Le budget de 2006 prévoyait une somme de deux millions de dollars pour l'initiative de la Toronto Community Foundation's « Arts on Track » visant à revitaliser trois stations de métro de Toronto et à en faire les portes d'entrée aux événements culturels de la ville. Un autre investissement de 11,6 millions de dollars visait à appuyer trois projets communautaires culturels à Ottawa — une nouvelle salle de concert pour la Société de musique de chambre d'Ottawa, de nouvelles installations pour la Great Canadian Theatre Company, et l'aménagement du centre des arts et du centre-ville d'Orléans.

En parrainant ces initiatives et en continuant d'accorder son appui constant à plus de 62 projets d'infrastructure culturelle communautaire financés dans le cadre du programme Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme, le ministère contribue à la renaissance culturelle en Ontario afin de créer un endroit d'une qualité insurpassée.

Relancer le tourisme culturel

Dans le budget de l'Ontario pour 2005, on avait prévu un nouvel investissement de cinq millions de dollars afin de relancer le tourisme culturel en Ontario. Deux des plus importants festivals de théâtre, le Festival de Shaw et le Festival de Stratford, ont reçu respectivement 400 000 \$ en appui aux dernières initiatives de commercialisation du tourisme de la saison. La participation aux deux festivals est montée en flèche.

En 2006, le ministère a travaillé en partenariat avec le ministère du Tourisme et la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique afin de lancer une nouvelle campagne de marketing du tourisme culturel. Cette campagne unique a permis de générer plus de 50 000 séances d'utilisateur dans un site Web spécial — www.ontarioculture.ca — où l'on présente et fait la promotion des différentes expériences et des divers produits et événements culturels en Ontario.

À l'automne 2005, le ministère a fait un investissement initial d'un million de dollars afin d'appuyer l'organisation d'un important festival des arts nouveaux à Toronto en 2007. Un des points saillants du Festival international des arts de Toronto (maintenant appelé LuminaTO) sera les nouvelles installations de renaissance culturelle inaugurées récemment, les organisateurs mettront aussi l'accent sur la présentation de la créativité en Ontario au monde. On s'attend à recevoir 600 000 visiteurs, y compris 150 000 touristes, et à générer des revenus de 100 millions de dollars.

Le ministère a également investi 300 000 \$ par l'entremise du Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario (FMCO) afin d'essayer d'amener le festival des lanternes chinoises Rogers à la Place de l'Ontario. Dans le cadre de la première nord-américaine très attendue de ce festival culturel spectaculaire, on présentera 30 grosses lanternes, une véritable place du marché, des spectacles culturels chinois et des milliers d'objets d'art et de lanternes traditionnelles en soie rouge.

Le FMCO permet d'optimiser le nombre de touristes possible qui pourra assister à des événements spéciaux, à des expositions ou à des spectacles organisés par les organismes artistiques, culturels et de mise en valeur du patrimoine en offrant une aide pour les frais de démarrage, le marketing et la promotion. En 2006, le FMCO avait octroyé 25,3 millions de dollars à 201 projets dans plus de 110 collectivités de l'Ontario.

Appuyer nos artistes et nos organisations artistiques

Les artistes sont essentiels à la production créative et au bien-être économique de l'Ontario. Au cours de l'année 2005-2006, le ministère a appuyé le Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture chargé de procéder à un examen approfondi de la situation économique des artistes ontariens.

Le Comité consultatif a lancé un processus de consultation approfondie qui comprenait un sondage en ligne auquel plus de 3 600 artistes, associations artistiques et experts ont participé, des tables rondes avec les organisations clés, les associations, les syndicats et les producteurs ainsi que des rencontres individuelles avec les responsables des principales organisations artistiques. Le Comité consultatif a également créé un forum de discussion en ligne afin que chaque artiste puisse poursuivre le dialogue. Le Comité a présenté un rapport provisoire de ses principales conclusions au ministère de la Culture en 2006.

Le ministère continue d'appuyer les artistes et les organisations artistiques de l'Ontario par l'entremise du Conseil des arts de l'Ontario. En 2005-2006, le Conseil des arts de l'Ontario a octroyé 35,7 millions de dollars en subventions à 1 268 artistes et à 836 organisations dans 253 collectivités en Ontario. En 2006-2007, le Conseil des arts de l'Ontario a augmenté son aide aux collectivités autochtones, aux artistes francophones et aux organisations artistiques, a renforcé ses mesures de sensibilisation communautaire et a amélioré ses programmes d'éducation artistique pour les enfants et les jeunes de l'Ontario.

Célébrer l'excellence artistique

En février 2006, le ministère a annoncé la création d'un Prix du premier ministre pour l'excellence artistique, il a également demandé que les nominations pour la première édition de ce prix soient reçues en février 2007. Le prix vise à reconnaître l'excellence artistique et la contribution aux arts et à la culture en Ontario d'un artiste ou d'un groupe. Le récipiendaire du prix recevra 35 000 \$ et on offrira une bourse additionnelle de 15 000 \$ à un nouveau venu prometteur dans le même domaine.

Encourager la créativité dans les collectivités

Le ministère a joué un rôle novateur afin de promouvoir l'importance de la planification culturelle municipale pour le développement de collectivités créatives et prospères. Le ministère a financé six forums de planification culturelle municipale visant à accroître la sensibilisation et à renforcer la capacité en matière de planification culturelle. Plus de 900 représentants élus ont participé aux forums, notamment quinze maires et des membres du personnel municipal, ainsi que des dirigeants culturels, des chefs d'entreprise et des dirigeants communautaires locaux.

Le ministère était le principal promoteur de la conférence « Creative Places + Spaces²: Risk Revolution », tenue à Toronto à l'automne 2005. Plus de 600 dirigeants communautaires, chefs d'entreprise, experts en urbanisme et décideurs se sont réunis afin d'examiner le processus ainsi que les avantages de la créativité et de l'innovation. Le ministère a également appuyé le Conseil pour le Monde des Affaires et des Arts du Canada dans le remaniement de son programme ArtVest afin qu'il soit centré sur des partenariats artistiques et d'affaires qui appuient les plans culturels municipaux. Le nouveau programme a été mis en œuvre dans quatre collectivités en 2005, Sudbury, le comté Prince Edward, les régions de Waterloo et de Peterborough.

Bâtir des collectivités fortes

Le ministère continue d'appuyer la Fondation Trillium de l'Ontario afin de bâtir des collectivités fortes et dynamiques. En 2005-2006, la Fondation Trillium de l'Ontario a remanié ses programmes de subventions afin de mieux se conformer aux priorités du gouvernement.

La Fondation Trillium de l'Ontario a investi près de 95 millions de dollars en octroyant 1 444 subventions à des organisations caritatives et sans but lucratif de l'Ontario. Environ 24 pour cent du financement de la Fondation, un total de plus de 22,5 millions de dollars, a été accordé au secteur des arts et de la culture. D'autres secteurs ont également reçu des subventions de la Fondation, l'environnement, les services à la personne et sociaux, les sports et les loisirs. Plus de 209 000 personnes ont donné 6,2 millions d'heures de travail bénévole grâce aux subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario.

Renforcer nos organismes culturels

En 2005-2006, le ministère a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à accroître la durabilité de ses organismes culturels. Les organismes culturels de l'Ontario constituent les pierres d'achoppement des collectivités créatives de notre province. Ces organismes sont les intendants de notre patrimoine culturel, d'importants catalyseurs du tourisme et des partenaires clés en matière d'éducation.

Le ministère a travaillé avec les organismes publics finançant les Jardins botaniques royaux afin de préserver cet événement culturel unique en tant qu'élément de notre patrimoine naturel. Le 1^{er} avril 2005, un comité d'intervenants communautaires nommé par la ministre a publié son rapport sur la stratégie de durabilité et de croissance à long terme des Jardins. La situation financière et le rendement économique des Jardins botaniques royaux se sont améliorés au cours de l'année, ce qui a permis de terminer l'année 2005 avec un surplus de 42 105 \$. Les activités des Jardins botaniques royaux se sont poursuivies tout au long de l'année 2006.

En 2005, le ministère a entrepris un examen de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario afin de s'assurer que le mandat, les programmes et les services de l'organisme correspondaient toujours aux priorités des industries culturelles de l'Ontario. Environ 100 intervenants, représentant chacun une des six industries culturelles ont été consultés pendant l'examen.

Le ministère a également entrepris un examen financier des organismes de services de bibliothèques, le Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord et le Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud. Les deux organismes se sont engagés à travailler avec le ministère afin de répondre aux priorités des bibliothèques publiques en matière de services ainsi qu'aux besoins et aux attentes des utilisateurs des bibliothèques.

PROTÉGER LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO

En avril 2005, l'Assemblée législative de l'Ontario a passé une loi historique pour renforcer et améliorer la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Voici les principales modifications apportées à la loi :

- de nouveaux pouvoirs accordés aux municipalités permettront de prévenir la destruction de lieux patrimoniaux;
- de nouveaux pouvoirs accordés à la province permettront de répertorier et de désigner des lieux patrimoniaux et de prévenir leur démolition;
- une disposition prévoyant l'élaboration de normes et de lignes directrices en ce qui concerne les biens patrimoniaux appartenant à la province;
- des améliorations aux processus de désignation municipal;
- une meilleure protection des lieux patrimoniaux marins importants;
- une meilleure protection des districts de conservation du patrimoine;
- de meilleures dispositions pour la conservation des ressources archéologiques;
- des dispositions simplifiées pour les organismes du patrimoine provinciaux.

En 2005, le ministère a consulté des intervenants sur les règlements et les lignes directrices afin d'assurer la mise en application efficace des nouvelles modifications. En janvier 2006, on a introduit quatre nouveaux règlements précisant les critères de sélection des biens patrimoniaux à l'intention des municipalités, les critères pour la désignation des biens patrimoniaux provinciaux et la protection de nos lieux archéologiques marins les plus vulnérables ainsi que la délivrance des permis de recherches archéologiques en Ontario.

Le ministère a élaboré de nouvelles ressources afin d'aider les collectivités à protéger et à promouvoir leur actif patrimonial, y compris un guide d'introduction afin de répertorier, de protéger et de promouvoir le patrimoine communautaire et une trousse de publications et de guides pour aider les municipalités à comprendre la nouvelle loi et à mettre sur pied des programmes du patrimoine.

En décembre 2005, le gouvernement de l'Ontario est entré en partenariat avec la ville de Toronto afin d'acquérir une importante partie du site du premier Parlement du Haut-Canada situé au centre-ville de Toronto. La Fiducie du patrimoine ontarien est devenue propriétaire de cette partie du site et collabore avec les intervenants en vue de l'élaboration d'options et de stratégies pour la préservation du site à long terme.

Le rôle d'intendance de la Fiducie du patrimoine ontarien en ce qui concerne la protection et la préservation de certains de nos sites patrimoniaux les plus importants a été reconnu dans le budget de l'Ontario de 2006 qui prévoyait un nouveau financement de dix millions de dollars pour la préservation des sites bâtis et naturels du patrimoine appartenant à la Fiducie et exploitée par cette dernière et pour les réparations à y faire.

Un site patrimonial unique commémorant le patrimoine industriel de l'Ontario a été revitalisé grâce à une subvention de dix millions de dollars accordée à Evergreen Commons afin de préserver la Don Valley Brick Works. La Brick Works a produit les briques qui ont servi à la construction d'un grand nombre de bâtiments historiques de l'Ontario, y compris le Queen's Park et l'ancien hôtel de ville de Toronto. Le soutien provincial permettra de revitaliser les édifices existants et le réseau de sentiers sur le site, créant ainsi un centre culturel novateur et une nouvelle attraction touristique excitante.

Le ministère continue de travailler avec le gouvernement fédéral ainsi que les partenaires provinciaux et territoriaux afin d'établir une culture de conservation du patrimoine dans l'ensemble du Canada dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques qui vient compléter la nouvelle *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* plus rigoureuse.

En 2005-2006, un programme de sensibilisation communautaire d'envergure visant à offrir une formation sur les outils du programme a été mis en œuvre en partenariat avec des organisations telles que la Fiducie du patrimoine ontarien, le Conseil international des monuments et des sites, le Comité canadien (ICOMOS Canada) et des établissements scolaires. Le personnel du ministère a offert des présentations de formation et des séances d'orientation dans 46 municipalités, a organisé huit ateliers et présenté quatorze conférences.

Le ministère a travaillé avec Parcs Canada afin d'assurer un financement pour les projets de conservation du patrimoine commercial admissibles par l'entremise du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales. En 2005-2006, le Fonds a approuvé quatre projets et on espérait recevoir d'autres demandes valides. Ces quatre projets étaient admissibles pour un financement fédéral maximal de 1,9 million de dollars.

Un autre élément clé de l'Initiative des endroits historiques est le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, un registre national en ligne des endroits historiques. En mars 2006, l'Ontario avait inscrit 187 propriétés et bien d'autres désignations sont en préparation.

APPUYER LES INDUSTRIES CULTURELLES DE L'ONTARIO

En 2005-2006, on a observé une remontée dans l'industrie du film et de la télévision en Ontario grâce à une amélioration de 48 millions de dollars des crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle. La province a augmenté le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne de 20 à 30 pour cent pour cinq ans et a conservé le crédit d'impôt régional supplémentaire de dix pour cent. Le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production a également été augmenté de 11 à 18 pour cent. De janvier à juin 2005, l'activité de production a connu une remontée pour atteindre un niveau qui n'avait pas été vu depuis 2002. On estime que les nouvelles productions s'élevaient à 200 millions de dollars.

En 2005-2006, la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario a également reçu une subvention unique de 23 millions de dollars pour diriger et mettre en œuvre une stratégie de développement du secteur.

Dans le budget de 2005 de l'Ontario, on avait indiqué que le secteur du divertissement et de la création constituait un nouveau moteur de croissance économique. Le budget prévoyait également des améliorations aux crédits d'impôt pour les médias numériques interactifs, l'animation, la publication de livres et l'enregistrement sonore.

Dans le budget de 2005, on avait également prévu un montant de 25 millions de dollars échelonné sur cinq ans pour la construction de locaux permanents pour le Festival international du film de Toronto. Le nouveau Centre des festivals constituera un point central pour l'industrie du film à Toronto. Le Centre comprendra cinq salles de cinéma, des galeries, un centre d'éducation et un centre de conférence, une bibliothèque de consultation, un espace pour les commerces au détail, un restaurant et une billetterie ouverte à l'année. Lorsqu'il sera opérationnel, le Centre des festivals devrait avoir une incidence économique de 200 millions de dollars par année, quadruplant le nombre de visiteurs pour atteindre deux millions chaque année.

Afin de garantir l'arrivée de nouveaux talents au sein des industries culturelles de l'Ontario, le budget de 2005 prévoyait une somme de dix millions de dollars répartie sur cinq ans afin de donner de l'expansion aux programmes du Centre canadien du film. Cet investissement permettra un meilleur accès à une formation et à un apprentissage avancés dans l'industrie du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias aidant ainsi l'Ontario à demeurer compétitive dans ces secteurs à forte croissance.

Étant donné la contribution de la culture à la prospérité économique de l'Ontario, le ministère a assumé un rôle de leadership en préconisant l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui confirme dans une loi internationale les droits des pays d'avoir des politiques culturelles qui permettent d'assurer la diversité de l'expression culturelle.

Le ministère a travaillé en partenariat avec la Coalition pour la diversité culturelle (CDC) afin de sensibiliser les organisations culturelles de l'Ontario à la Convention et d'assurer l'engagement international au processus de ratification. Les états membres de l'UNESCO ont voté en faveur de la Convention le 17 octobre 2005, le Canada était le premier pays à ratifier la Convention.

AIDER LES ÉLÈVES À RÉUSSIR

Le ministère travaillera en partenariat avec le ministère de l'Éducation, ses organismes culturels et les organisations communautaires afin de mettre la priorité sur l'éducation artistique et d'autres expériences culturelles afin d'aider les enfants et les jeunes à réussir à l'école et dans la vie.

Dans nos salles de classe et dans les collectivités

Le ministère a investi 323 000 \$ dans dix projets pilotes d'éducation artistique afin d'améliorer les résultats en littératie et en mathématique, d'augmenter les réalisations de l'élève, d'amener les jeunes à risque à participer et de promouvoir des styles de vie sains.

Dans le budget de l'Ontario pour 2005, on avait affecté cinq millions de dollars, sur cinq ans, dans le programme du Royal Conservatory of Music, Apprendre par les arts. Cette initiative en classe offre aux enseignants et aux artistes de la collectivité une formation et des outils visant à intégrer les arts au processus d'apprentissage. Apprendre par les arts permet aux enfants d'améliorer par la musique, les arts oratoires, le théâtre, la danse et les arts visuels leur capacité à apprendre dans tous les aspects du programme régulier de l'école publique, y compris les maths, les sciences et les études sociales.

L'appui de la province permettra de donner de l'expansion au programme et de rejoindre 1 500 nouvelles salles de classe en cinq ans, soit 38 000 élèves entièrement engagés dans un programme d'apprentissage actif pluriannuel. On offrira également une formation spéciale afin de répondre aux besoins des collectivités autochtones et francophones ainsi que des écoles d'immersion française.

Aider à préparer les enfants et les jeunes à la réussite constitue une priorité en matière de subvention pour la Fondation Trillium de l'Ontario. Cela signifie offrir une plus grande variété d'expériences d'apprentissage aux enfants et aux jeunes, les encourager à aller à l'école et les aider à réussir, les préparer à apprendre et leur fournir des occasions de croissance personnelle positives.

Le Conseil des arts de l'Ontario appuie l'éducation artistique en accordant plusieurs subventions aux artistes et aux organisations artistiques offrant des programmes dans nos écoles et dans nos collectivités. En 2005-2006, le Conseil des arts de l'Ontario a investi 1,1 million de dollars dans le programme Artistes en milieu éducatif et dans Projets en éducation artistique autochtones dans le cadre desquels des artistes professionnels offrent des ateliers d'apprentissage créatif sur place aux jeunes dans la salle de classe. Le Conseil des arts de l'Ontario a également accordé plus de 900 000 \$ en subventions à des organismes et à des projets d'éducation artistique.

Dans nos bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques de l'Ontario constituent des carrefours de littératie, d'apprentissage et d'information dans les collectivités de l'ensemble de notre province. Dans le budget de l'Ontario de 2006, le gouvernement de l'Ontario a fait un investissement non renouvelable de 15 millions de dollars afin de renforcer le rôle des bibliothèques publiques comme partenaires vitaux en matière d'éducation.

La province a investi six millions de dollars pour la promotion de la littératie et de l'apprentissage en famille dans les bibliothèques rurales et des Premières nations qui desservent des collectivités de 20 000 habitants au plus. Environ 550 bibliothèques de la province ont reçu respectivement 10 500 \$ pour mettre en œuvre des programmes ou des initiatives visant à promouvoir l'apprentissage local. La Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario a également reçu 200 000 \$ afin de faire connaître les réalisations des bibliothèques de l'Ontario en matière de littératie et de mener des recherches.

La province a contribué huit millions de dollars à l'avancement d'Accès Savoirs Ontario, une initiative intersectorielle visant à donner à la population ontarienne un accès équitable à l'information numérique et aux services de bibliothèques en ligne. Le Conseil du Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord a également reçu un million de dollars pour un projet de serveur conjoint qui permettra aux bibliothèques publiques et des Premières nations de transmettre l'information et d'améliorer l'accès aux services de bibliothèques dans le Nord.

Le ministère fournit un soutien opérationnel annuel de 1,4 million de dollars à la Bibliothèque de référence virtuelle (BRV) qui donne à la population de l'Ontario un accès aux collections de renommée mondiale, aux services et aux ressources de référence et de recherche de la bibliothèque publique de Toronto 24 heures par jour et sept jours par semaine. En octobre 2005, la bibliothèque publique de Toronto a établi un partenariat avec la Bibliothèque publique d'Ottawa afin de lancer la Bibliothèque de référence virtuelle (BRV), donnant ainsi à la population ontarienne un accès en ligne aux ressources de recherche qui font autorité et à l'information en français.

Le ministère travaille toujours en partenariat avec ServiceOntario sur un programme pilote visant à fournir au public un accès à l'information et aux services du gouvernement dans 34 bibliothèques publiques et des Premières nations dans la province. Les résultats de ce partenariat ont été mesurés et évalués au cours de l'année 2005-2006 afin d'examiner si un plus grand nombre de bibliothèques pourront y participer à l'avenir.

Tableau 2 : Dépenses ministérielles 2005-2006

	Dépenses ministérielles réelles (M\$) 2005-2006
Fonctionnement (1)	336,8
Immobilisations (2)	138,7
Effectif (3) (au 31 mars 2006)	536,3

Note 1: Le total du fonctionnement comprend 41,2 M\$ de redressements de consolidation

Note 2 : Le total des immobilisations comprend (34,3)M\$ de redressements de consolidation

Note 3 : Comprend le personnel ministériel et le personnel du Centre des sciences de l'Ontario, de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et de la Fiducie du patrimoine ontarien.